Image not found or type unknown

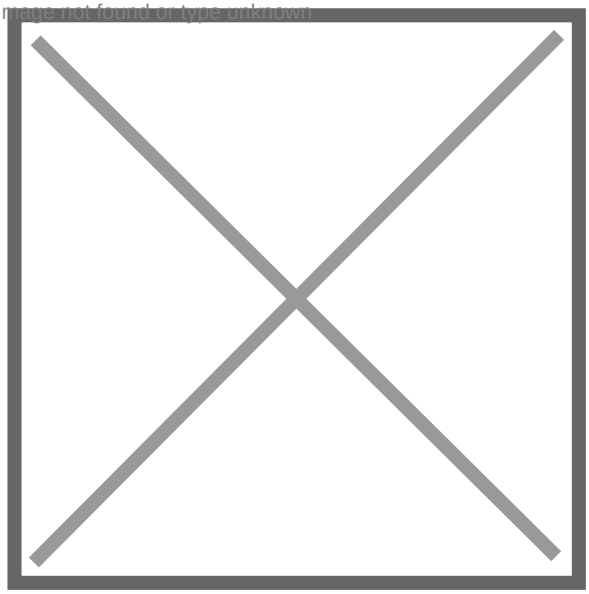

Indication de distance non respectée sur autoroute

Par **jyllou**, le **05/05/2019** à **16:38**

Bonjour,

Lors d'un trajet sur l'autoroute A11, j'ai aperçu sur un panneau lumineux d'information qu'ils affichaient l'immatriculation de mon véhicule suivi de l'indication que je roulais trop près du véhicule me précédant.

Est-ce un simple rappel de sécurité ou s'agit-il d'un pré-avis de verbalisation ?

Par **jodelariege**, le **05/05/2019** à **18:03**

bonjour ,je pense qu'il s'agit d'un avertissement et non d'une verbalisation;on en trouve aussi qui nous disent"voiture immatriculée xx yy uu vous roulez trop vite" sans avoir de pv par la suite ....

Par **Tisuisse**, le **09/05/2019** à **07:54**

Bonjour,

C'est un moyen de vous alerter sur votre conduite pour votre sécurité et celle des autres. C'est une forme de prévention. Les nouveaux radars qui seront installés ou qui sont en cours

d'installation, pourront, outre la vitesse, sanctionner les infractions suivantes : distances de sécurité, surcharge, enfants à l'avant, enfant sur les genoux du passager, défaut de ceinture, et, par la suite, absence d'assurances, contrôle technique non à jour, etc. Tous les radars détruits par les gilets jaunes sont ainsi en cours de remplacement par ces nouveau radars, à un endroit différent du premier radar et ne seront pas précédés de panneaux avertisseurs. Merci les gilets jaunes.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés